ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Défaillances du réseau de fibre

Question écrite n° 19511

Texte de la question

M. Philippe Bonnecarrère interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur les défaillances manifestes du réseau de fibre. La situation est très paradoxale. La France a fait des efforts financiers considérables pour déployer sur la quasi-totalité du territoire la fibre permettant à chacun de bénéficier des capacités du numérique. La maintenance, l'entretien de ces réseaux sont une catastrophe. Chaque citoyen est témoin de poteaux qui gisent par terre, de fils brisés ou jonchant le sol. En cas d'interruption du service, les citoyens ne savent jamais si la difficulté se situe chez le gestionnaire du réseau ou chez leur opérateur de télécommunication. Les services techniques ne sont jamais joignables et tout ceci nourrit un sentiment de déclassement, étant pris comme un exemple d'une défaillance de l'action publique. Pire, dans les zones rurales, les citoyens en sont arrivés à la conclusion que les services de Starlink étaient plus sûrs, très compétitifs sur le plan financier et sans panne. Autrement dit, il se produit une situation dans laquelle des investissements très importants ont été faits pour la fibre et sont considérés comme inutile par les citoyens.Il lui demande donc de préciser dans quelles conditions des dispositions réglementaires pourraient permettre de s'assurer d'une qualité de prestation de services homogène sur l'ensemble du territoire. Comment la France peut, en matière de télécommunication, avoir le retour de ses investissements ? Il lui demande comment elle compte s'assurer d'un standard minimum de qualité des services permettant de ne plus alimenter une sourde colère à l'encontre de la qualité des services publics dans le pays, même s'il s'agit en réalité de services privés mais rendus à un très grand nombre de citoyens.

Données clés

Auteur : M. Philippe Bonnecarrère
Circonscription : Tarn (1re circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 19511
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : Intelligence artificielle et numérique
Ministère attributaire : Intelligence artificielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 novembre 2026, page 10233